**[82:H:5]**

 **Remise : forme particulière**

 Par les présentes, [*nom*] et [*nom*] (ci-après appelés les remettants), moyennant une contrepartie valable et suffisante dont ils accusent réception, CONSENTENT UNE REMISE DÉFINITIVE en faveur de [*nom*] et [*nom*] (ci-après appelés les bénéficiaires de la remise), QU'ILS LIBÈRENT de toutes les réclamations, actions, causes d'action, poursuites et demandes passées, présentes et futures, de quelque nature que ce soit, que les remettants, ensemble ou séparément, pourraient faire valoir contre [*nom*] et [*nom*] relativement à la vente de 50 pour cent de leur intérêt dans ... La présente remise vise toutes les circonstances entourant la conclusion de cette vente, y compris toutes les communications écrites ou orales échangées entre les remettants ou l'un ou plusieurs d'entre eux et les bénéficiaires de la remise ou l'un ou plusieurs d'entre eux, entente et circonstances qui se trouvent décrites et alléguées de façon plus détaillée dans la déclaration déposée dans l'action intentée par [*nom*] et [*nom*] contre les bénéficiaires de la remise, déclaration dont une copie constitue l'annexe «A» des présentes.

 IL EST EN OUTRE CONVENU que, moyennant la contrepartie susmentionnée, chacun des remettants renonce aux mesures qu'il pourrait prendre ou aux instances qu'il pourrait entamer contre toute personne physique, société de personnes, société par actions ou autre entité qui pourrait intenter un recours récursoire, réclamer une indemnité ou prendre une mesure de redressement contre les bénéficiaires de la remise, en vertu d'une loi ou autrement, relativement aux questions faisant l'objet de la présente remise ou aux questions sur lesquelles les remettants se sont engagés à ne faire valoir aucune demande et à n'intenter aucune instance.

 IL EST EN OUTRE CONVENU que les bénéficiaires de la remise ne se reconnaissent aucune responsabilité ni obligation envers les remettants et nient expressément en avoir aucune.

 IL EST EN OUTRE CONVENU qu'un nombre illimité de duplicata de la présente remise pourront être passés et que chacun de ceux-ci sera réputé constituer un original mais que, ensemble, les documents ne formeront qu'un seul et même instrument.

 LA PRÉSENTE REMISE lie les filiales, les membres du même groupe, les dirigeants, les administrateurs, les employés et mandataires, les successeurs et les ayants droit des personnes morales au profit desquelles elle est stipulée, et elle lie les héritiers, les exécuteurs, les administrateurs successoraux, les représentants successoraux, les ayants droit et les successeurs des personnes physiques au profit desquelles elle est stipulée.

 LES REMETTANTS SOUSSIGNÉS DÉCLARENT qu'ils comprennent pleinement les modalités de la présente remise et qu'ils y consentent en toute connaissance de cause, et que la présente remise constitue une transaction sur l'intégralité des droits susmentionnés et fixe de façon définitive les indemnités qui les concernent.

 EN FOI DE QUOI, les parties appposent leur signature respective et leur sceau, le [*date*].

 [*dénomination sociale*] Ltée

 par : [*signature*]

 [*dénomination sociale*] Ltée

 par : [*signature*]

Témoin : [*signature*]